



Bourgeoisie de Saillon

Budget 2022

Convocation

Bourgeoisie

L'assemblée bourgeoise de Saillon est convoquée pour
Le jeudi 25 novembre 2021 à 18h45
Aux Bains de Saillon
(salle Pierre Avoi)

Ordre du jour

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoise
 - Lecture et approbation
2. Dépenses non obligatoires supérieures à 5 % des recettes brutes
 - Investissements 2022
3. Crédit d'engagement lié aux investissements
 - Demande d'un crédit
4. Budget 2022 de la bourgeoisie
 - Lecture et commentaires
 - Adoption
5. Planification financière
 - Lecture
6. Divers

Message introductif au budget 2022 de la bourgeoisie

Mesdames,
Messieurs,

Le budget 2022 présenté dans ce fascicule a été approuvé par le conseil bourgeoisial en séance du 2 novembre 2021. Conformément à la LCO (loi sur les communes), il est soumis pour adoption globale à l'assemblée bourgeoisiale.

Préambule

Le Conseil d'Etat a modifié l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCO) obligeant les bourgeoisies valaisannes d'établir leurs états financiers dès le budget 2022 selon les normes comptables MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2).

Cette décision émane de la Conférence des directeurs cantonaux des finances qui a demandé que le modèle comptable fasse l'objet d'une révision approfondie.

La conséquence est que, bien que les charges et les revenus soient sensiblement les mêmes, leurs comparaisons avec le budget 2021 et les comptes 2020 ne sont pas possible vu que la nouvelle structure comptable est imposée.

Résultat du budget

Ce budget présente une perte d'exercice de Fr. 77'155.-.

Il indique une insuffisance de financement de Fr. 268'720.-.

Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

L'insuffisance de financement viendra augmenter le compte-courant que la bourgeoisie dispose auprès de l'administration communale. La dette bourgeoisiale, après l'exercice comptable 2022, devrait se situer aux environs de Fr. 1'063'815.-.

La perte de l'exercice 2022 de Fr. 77'155.- va diminuer la fortune de la bourgeoisie. Celle-ci devrait se situer aux environs de Fr. 914'850.-.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Budget 2022
Compte de résultats		
Résultat avant amortissements comptables		
Charges financières	- CHF	53'220.00
Revenus financiers	+ CHF	24'500.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	28'720.00
Résultat après amortissements comptables		
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	28'720.00
Amortissements planifiés	- CHF	48'435.00
Excédent de charges	= CHF	77'155.00
Compte des investissements		
Dépenses	+ CHF	240'000.00
Investissements nets	= CHF	240'000.00
Financement		
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	28'720.00
Investissements nets	- CHF	240'000.00
Insuffisance de financement	= CHF	268'720.00

Principales modifications par rapport au budget précédent et au dernier compte annuel

Excédent de charges (résultat de l'exercice) Fr. 77'155.- :

Pour comparaison, l'excédent de charges des comptes 2020 était de Fr. 54'029.50 et celle du budget 2021 était de Fr. 57'100.-.

La principale augmentation est due à une augmentation des amortissements en lien avec les investissements envisagés et une augmentation de l'activité du personnel communal.

Insuffisance de financement Fr. 268'720.- :

Pour comparaison, celle des comptes 2020 était de Fr. 25'819.50 et celle du budget 2021 était de Fr. 113'600.-.

Dans ce chiffre il est tenu compte du financement des investissements qui se montent à Fr. 95'000.- au budget 2021 et à Fr. 240'000.- au budget 2022.

Fonctionnement

Fonctionnement selon les tâches

	Budget 2022	
	Charges	Revenus
TOTAUX	101'655	24500
0 ADMINISTRATION GENERALE	13'860	24'500
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	27'535	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	52'740	
9 FINANCES ET IMPOTS	7'520	

Le compte de fonctionnement de la bourgeoisie se ventile désormais dans quatre dicastères.

Administration générale : Cela comprend les vacations, les impôts, l'amortissement (immobilisations incorporelles et participations aux communes), la participation aux frais administratifs ainsi que le produit de la location des biens.

Trafic et télécommunications : Cela comprend les frais d'entretien du réseau routier et les amortissements en lien avec les routes et places.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire : Cela comprend les frais d'entretien des biens, les assurances, l'amortissement des biens et la participation aux frais d'exploitation.

Finances et impôts : Cela comprend les intérêts passifs.

Fonctionnement selon les natures

	Budget 2022
3 CHARGES	101'655
30 Charges de personnel	2'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'435
34 Charges financières	7'520
36 Charges de transfert	20'000
4 REVENUS	24'500
44 Revenus financiers	24'500

La bourgeoisie ne salariant pas directement des employés, dans la charge de personnel se trouve uniquement les vacations. La participation des bourgeois pour le travail des employés communaux se trouve dans les charges de transfert.

Les amortissements occupent une grande part de la charge. Ils seront de cette ampleur si les investissements sont réellement réalisés.

Les revenus financiers ne varient guère envers les exercices précédents.

Investissements

Investissements selon les tâches

	Budget 2022	
	Dépenses	Recettes
TOTAUX	240'000	
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	200'000	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	40'000	

Trafic et télécommunications : Il s'agit d'une étude de réfection de la place des Moilles et de l'aménagement de la place des Marbriers.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire : Il s'agit d'une étude pour une vision nature de la carrière de la Sarvaz et d'un assainissement du chalet de Scinllioz.

Investissements selon les natures

		Budget 2022
5	DÉPENSES	240'000
50	Immobilisations corporelles	240'000

La bourgeoisie, pour 2022, ne connaît que des investissements propres.

Conclusion

Du budget 2022 de la bourgeoisie se dégagent :

- Une marge d'autofinancement négative de Fr. 28'720.- ;
- Une perte après amortissements de Fr. 77'155.- ;
- Des investissements nets pour Fr. 240'000.- ;
- Une insuffisance de financement de Fr. 268'720.-.

La bourgeoisie présente un budget de fonctionnement « traditionnel » et des investissements « ambitieux » dont l'objectif est de préserver et valoriser ses biens.

La fortune bourgeoise continuera ainsi à se péjorer année après année. Elle devrait, selon la planification financière 2022-2025, se situer dans quatre ans à Fr. 581'265.-.

Saillon, novembre 2021

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc

Fonctionnement détaillé

		Budget 2022	
		Charges	Revenus
TOTAUX		101'655.00	24'500.00
0	ADMINISTRATION GENERALE	13'860.00	24'500.00
02	Services généraux	13'860.00	24'500.00
022	Services généraux	13'860.00	24'500.00
022.3001.00	Commission bourgeoisiale	2'500.00	
022.3137.00	Impôts et redevances	1'550.00	
022.3199.00	Frais divers	200.00	
022.3300.00	Amortissements	7'610.00	
022.3612.00	Participation aux frais administratifs	2'000.00	
022.4472.00	Location des biens		24'500.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	27'535.00	
61	Circulation routière	27'535.00	
615	Routes communales	27'535.00	
615.3141.00	Frais d'entretien du réseau routier	2'500.00	
615.3300.00	Amortissements	25'035.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGE	52'740.00	
75	Protection des espèces et du paysage	52'740.00	
750	Protection des espèces et du paysage	52'740.00	
750.3141.02	Frais d'entretien des immeubles	1'000.00	
750.3141.03	Frais d'entretien des sentiers pédestres	11'000.00	
750.3141.04	Frais d'exploitation des forêts	5'500.00	
750.3141.10	Assurances	1'450.00	
750.3300.00	Amortissements	15'790.00	
750.3612.01	Participation aux frais d'exploitation	18'000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS	7'520.00	
96	Administration de la fortune et de la dette	7'520.00	
961	Intérêts	7'520.00	
961.3400.00	Intérêts passifs	7'520.00	

Investissements détaillés

		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes
	TOTAUX	240000	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	200'000	
61	Circulation routière	200'000	
615	Routes communales	200'000	
615.5010.00	Place des Moilles	30'000	
615.5010.01	Places des Marbriers	170'000	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	40'000	
75	Protection des espèces et du paysage	40'000	
750	Protection des espèces et du paysage	40'000	
750.5000.00	Carrière de la Sarvaz	10'000	
750.5040.00	Chalet de Scinllioz	30'000	

Planification financière

Planification financière 2022-2025

La planification financière a pour but de répartir les investissements sur plusieurs années tout en analysant les coûts induits afin que la fortune de la bourgeoisie ne se transforme pas en découvert.

Planification Investissements 2022-2025				
	Budget 2022	Planif 2023	Planif 2024	Planif 2025
5 DÉPENSES	240'000	160'000	360'000	60'000
50 Immobilisations corporelles	240'000	160'000	360'000	60'000
500 Carrière de la Sarvaz	10'000	10'000	10'000	10'000
501 Place des Moilles	30'000	150'000	350'000	50'000
501 Place des Marbriers	170'000			
504 Chalet de Scinllioz	30'000			

Planification Fonctionnement 2022-2025				
	Budget 2022	Planif 2023	Planif 2024	Planif 2025
3 CHARGES	101'655	114'505	146'465	147'915
30 Charges de personnel	2'500	2'500	2'500	2'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23'200	23'665	24'135	24'620
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'435	58'210	87'845	84'990
34 Charges financières	7'520	10'130	11'985	15'805
36 Charges de transfert	20'000	20'000	20'000	20'000
4 REVENUS	24'500	25'100	25'100	25'100
44 Revenus financiers	24'500	25'100	25'100	25'100

Planification Tableau des résultats 2022-2025				
	Planif 2022	Planif 2023	Planif 2024	Planif 2025
Marge d'autofinancement	-28'720	-31'195	-33'520	-37'825
Investissements nets	240'000	160'000	360'000	60'000
Financement	-268'720	-191'195	-393'520	-97'825
Résultat des exercices	-77'155	-89'405	-121'365	-122'815
Fortune nette initiale	992'005	914'850	825'445	704'080
Fortune nette après résultat	914'850	825'445	704'080	581'265

Le présent budget a été approuvé par le Conseil bourgeoisial en séance du 2 novembre 2021.

Il est adopté par l'assemblée bourgeoisiale le

L'attestent

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc